

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds de répartition mondiale T. Rowe Price ( le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous pouvez obtenir des renseignements plus détaillés dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, contactez la société Gestionnaires d'actifs Bridgehouse (Bridgehouse) au 1-877.768.8825, écrivez à l'adresse [inquiries@bridgehousecanada.com](mailto:inquiries@bridgehousecanada.com) ou visitez le site [www.bridgehousecanada.com](http://www.bridgehousecanada.com).

**Avant d'investir dans un fonds, il importe de considérer sa pertinence par rapport aux autres placements que vous détenez et votre niveau de tolérance au risque.**

### Bref aperçu

<b>Codes de Fonds :</b>	998	<b>Gestionnaire du Fonds :</b>	La société Les Associés En Placement Brandes et Cie, exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse.
<b>Date de création de la série :</b>	3 juin 2024	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	La société Les Associés En Placement Brandes et Cie exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse
<b>Valeur totale du Fonds au 31 mars 2024 :</b>	130,0 million de dollars	<b>Sous-conseiller en valeurs :</b>	T. Rowe Price (Canada), Inc.
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) au 21 mai 2024 :</b>	s.o., car il s'agit d'une nouvelle série pour ce Fonds	<b>Distributions :</b>	Mensuel (remboursement de capital); décembre (revenu et/ou gains en capital). Les distributions en espèces sont versées en espèces. Les distributions de décembre sont réinvesties.
		<b>Placement minimal :</b>	1 000 \$ placement initial et 500 \$ placements additionnels ou 100 \$ programme de prélèvements automatiques (PPA)

### Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement de ce Fonds consiste à investir dans un portefeuille de placement mondial diversifié, comprenant des actions, des obligations et des titres non traditionnels américains et internationaux. Le Fonds a recours à une stratégie active de répartition de l'actif et s'appuie sur la recherche fondamentale pour sélectionner les titres. T. Rowe Price répartit l'actif du Fonds entre diverses catégories d'actifs et divers secteurs de marché en fonction de son évaluation du contexte économique et de la conjoncture des marchés, des fluctuations des taux d'intérêt, de la situation des divers secteurs et émetteurs, des cycles économiques et d'autres facteurs pertinents, à l'échelle mondiale. Dans des conditions normales, le Fonds sera composé d'environ 60 % d'actions, de 30 % d'obligations, de titres du marché monétaire et d'autres titres de créance, ainsi que de 10 % de placements non traditionnels

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

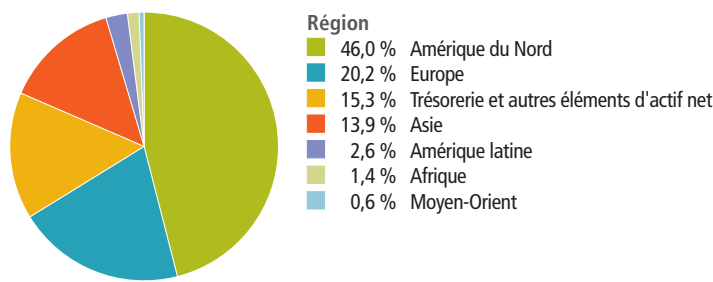
#### Dix principaux titres (31 mars 2024)

1. T. Rowe Price Dynamic Global Bond Fund	8,8 %
2. Microsoft Corp.	2,7 %
3. Nvidia Corp	1,6 %
4. Gouvernement du Japon 0,80 % 20 sept. 2033	1,5 %
5. Amazon.com	1,5 %
6. Apple Inc.	1,3 %
7. Alphabet Inc	1,1 %
8. Bons du Trésor américain 0,01 % 9 mai 2024	0,8 %
9. Taiwan Semiconductor	0,7 %
10. Gouvernement de la France 0,01 % 25 févr. 2026	0,7 %

**Les 10 principaux placements représentent 20 % du Fonds.**

**Nombre total de placements : 890**

#### Répartition des placements (31 mars 2024)



### Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

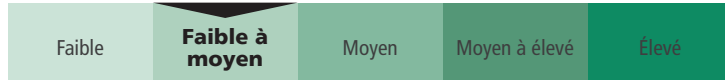
La lecture de la fluctuation des rendements d'un fonds au fil du temps, soit sa « volatilité », est un moyen d'évaluer le risque.

De façon générale, le rendement des fonds assortis d'une volatilité élevée fluctuera davantage au fil du temps. Habituellement, ces fonds risquent davantage de perdre de l'argent, mais ils peuvent aussi produire des rendements plus élevés. Le rendement des fonds assortis d'une faible volatilité tend à fluctuer peu au fil du temps. Habituellement, leurs rendements sont faibles, mais ils risquent peu de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

Selon l'évaluation de Bridgehouse, le niveau de volatilité de ce Fonds est de **faible à moyen**.

Comme il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne représente qu'une estimation de Bridgehouse. Généralement, ce niveau est établi en fonction de la variation des rendements du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité prévue du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds ayant un faible niveau de risque peut toujours subir une perte.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent influencer les rendements du Fonds, voir la section Risques du prospectus simplifié du Fonds.

### Aucune garantie

Comme c'est le cas de la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section fournit le rendement des parts de série F5 du Fonds depuis sa création. Le rendement est après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

### Rendements annuels

Cette section fournit le rendement des parts de série F5 du Fonds au cours des dernières années. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles, parce que cette série est offert depuis moins d'une année civile.

### Meilleurs et pires rendements sur 3 mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F5 du Fonds sur 3 mois. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles, parce que cette série est offert depuis moins d'une année civile.

### Rendement moyen

Cette section présente la valeur et le rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de la série F5 du Fonds. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles, parce que cette série est offert depuis moins de 12 mois consécutifs.

## À qui le fonds est-il destiné?

- Ce Fonds convient aux investisseurs à long terme qui souhaitent ajouter à leur portefeuille le potentiel d'appréciation des actions mondiales, des obligations et des placements non traditionnels.  
Ce Fonds ne convient ni à titre de placement à court terme ni à un investisseur qui ne peut pas tolérer un degré de volatilité faible à moyen.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez, ou non, le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants affichent les frais et les charges que vous pourriez devoir déboursier pour acheter, détenir ou vendre des parts de série F5 du Fonds. Les frais et charges, y compris les commissions, peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Demandez à obtenir de l'information sur d'autres fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Cette série de parts n'a pas d'option de frais de souscription. Cette série n'est disponible que si vous détenez un compte sur honoraires auprès du cabinet de votre représentant et que ce cabinet a conclu une entente avec Bridgehouse.

### 2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas directement ces frais. Ils vous touchent, car ils réduisent les rendements du Fonds. Les frais du Fonds sont composés des frais de gestion, d'exploitation et d'opérations. Les frais de gestion annuels du Fonds sont de 0,70 % de la valeur de cette série de parts. Étant donné que cette série est nouvelle, ses frais d'exploitation et ses frais d'opérations ne sont pas encore connus.

### Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard de cette série de parts.

### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais quand vous achetez, conservez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais établis en fonction de l'actif</b>	En règle générale, les investisseurs versent au cabinet de courtage de leur représentant des frais établis en fonction de l'actif, négociés et facturés par celui-ci.
<b>Frais de chèque sans provision</b>	Des frais de 25 \$ peuvent être facturés pour les chèques sans provision.
<b>Frais d'opération à court terme</b>	Bridgehouse se réserve le droit de facturer des frais de transaction à court terme allant jusqu'à 5 % de la valeur liquidative des parts que vous vendez ou échangez dans les 30 jours suivant l'achat, en plus des frais d'échange ou de rachat applicables qui peuvent être facturés, afin de prévenir toute opération à court terme inappropriée et excessive qui pourrait nuire au Fonds.
<b>Frais d'échange de titres</b>	Un maximum de 2 % du montant de l'échange peut être facturé et payé à la société de votre représentant pour son temps et ses conseils et pour couvrir les coûts de traitements associés à l'échange. Tous les frais d'échange sont négociables avec votre représentant.
<b>Frais de virement télégraphique</b>	Des frais de 25 \$ peuvent être facturés si vous demandez un virement télégraphique.
<b>Frais de service</b>	Vous versez des frais directement à votre représentant. Les parts de cette série sont souscrites en vertu de comptes à services rémunérés.

### Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent une information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Communiquez avec la société Gestionnaires d'actifs Bridgehouse ou votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié du Fonds ou tout autre document d'information. Ces documents et l'aperçu du fonds composent l'ensemble des documents légaux du Fonds.

\*Gestionnaires d'actifs Bridgehouse  
6, rue Adelaide Est, bureau 900  
Toronto (ON)  
M5C 1H6  
Téléphone : 1-877-768-8825  
inquiries@bridgehousecanada.com  
www.bridgehousecanada.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, veuillez consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif** sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).

\*La société Les Associés En Placement Brandes et Cie, exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse.